

COMPTE-RENDU DE COLLOQUE

## *La Garonne,* grand fleuve du Sud-Ouest européen

LUNDI 17 DÉCEMBRE 2007,  
CENTRE DE CONGRÈS PIERRE BAUDIS,  
TOULOUSE, FRANCE.

Ce lundi 17 décembre, le Sméag (Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne), la Généralité de Catalogne et le Conseil général du Val d'Aran, ont réuni près de 200 personnes à l'occasion du bilan du projet Interreg IIIA « La vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier ». Cette journée a été un succès tant par le fort taux de participation que par l'intensité et la richesse de l'échange. Le projet a permis de concrétiser par des réalisations importantes une volonté de coopération franco-espagnole sur la Garonne exprimée lors des Etats Généraux de la Garonne en 2001. Ainsi deux objectifs principaux ont été atteints : mieux connaître le fleuve et partager cette connaissance ; mettre en valeur et protéger la Garonne. Entre autres actions, ont été réalisés un observatoire transfrontalier du fleuve, des actions de restauration et de mise en valeur paysagère de la Garonne mais aussi des actions de sensibilisation des citoyens au patrimoine naturel et culturel par la réalisation d'un Guide « La Garonne des Pyrénées » et de sentiers d'information en bord de Garonne.

A l'occasion de cette rencontre, le Sméag et ses partenaires ont **souhaité discuter et évaluer ces résultats à la lumière d'autres expériences du Sud-Ouest européen et des nouveaux défis à venir liés au changement climatique.**

Ces discussions ont permis de dégager des observations communes, pouvant constituer des voies de collaboration importantes :

- Les fleuves, et notamment la Garonne doivent répondre à de nombreuses attentes de la société actuelle : environnement préservé, alimentation des populations, production d'énergie renouvelable, etc. Les politiques de l'eau et de l'énergie sont liées mais conflictuelles. De plus, les projections indiquent que les ressources en eau dans le Sud de la France comme en Espagne vont diminuer. **Une gestion raisonnée se doit de concilier ces intérêts divergents concernant l'usage des ressources en eau tant en France comme en Espagne.**

- L'extraction de granulats, les protections contre les inondations, le développement de l'hydroélectricité et la construction de barrages ont altéré la dynamique de nos rivières et diminué leur qualité. **Il faut redonner un espace de liberté aux fleuves qui se définit comme « territoire fluvial » de l'autre côté de la frontière.**

- Concernant les paysages, la convention européenne de Florence, ratifiée par la France et l'Espagne, préconise la mise en valeur des paysages à l'échelle d'entités paysagères cohérentes. **La « Garonne montagnarde » du Val d'Aran et du Comminges constitue une entité cohérente pour laquelle une mise en valeur transfrontalière est nécessaire.**

La France, l'Espagne, et le Portugal, également présent à cette journée, partagent des valeurs et donc des objectifs communs pour le développement durable des rivières de leurs territoires. Ces valeurs communes sont le gage d'une capacité politique **à dépasser et transcender les difficultés liées à des organisations institutionnelles et des législations différentes entre pays.**

Cette journée marque le départ de nouvelles voies de collaboration sur les cours d'eau du Sud-ouest européen dont les contenus seront présentés en juillet à Saragosse dans le cadre de l'exposition internationale.

Actes prochainement disponibles en ligne : [www.eptb-garonne.fr](http://www.eptb-garonne.fr)

Contact presse : Mme Marianne Ginesta - Mlle Fabienne Sans : Tel. : 05 62 72 76 00